

# Pour ou contre le nouvel incinérateur de déchets ?

Kerval Centre Armor propose une concertation publique, jeudi, au sujet de la construction d'un nouvel incinérateur sur le site de Planguenoual, à Lamballe-Armor.

Le centre de gestion des déchets, Kerval Centre Armor, a annoncé la construction d'un nouvel incinérateur de déchets sur le site de Planguenoual, à Lamballe-Armor. Le syndicat Kerval gère les déchets de Saint-Brieuc Armor agglomération, Lamballe Terre et Mer, Loudéac communauté, Leff Armor communauté et du canton de Matignon.

L'usine de Planguenoual viendrait remplacer celle construite en 1992. Le projet souhaite répondre aux dynamiques régionales vers le zéro enfouissement, en doublant sa capacité annuelle de traitement, tant des ordures ménagères résiduelles que des refus du centre de tri.

Un débat public aura lieu jeudi, à 18 h 30, à Planguenoual, en prévision du vote prévu le 21 juin.

## Une usine désuète

L'usine actuelle dispose d'une capacité de traitement de plus de 44 000 t/an. Elle valorise les ordures ménagères résiduelles (OMr) et des déchets des activités économiques (DAE) en matières (mâchefers, métaux ferreux, réfiom) et en énergie, grâce à la chaleur dégagée par la combustion des déchets produisant 12 000 MWh/an.

Vielle de trente et un ans, cette unité de valorisation énergétique (UVE) est souvent arrêtée. Aussi, la fin du contrat d'exploitation de l'usine, par la société Suez environnement, touche à sa fin le 1<sup>er</sup> novembre.

Alain Gouezin, maire délégué de Planguenoual et élu de Kerval, souligne le désintérêt économique d'une potentielle remise aux normes « **d'une usine qui ne répond plus aux besoins du territoire et dont les travaux auraient un coût très important** ». Alors, pour le syndicat, il vaut mieux « **repartir sur un outil neuf** ».

Mais la nouvelle usine aussi demande un investissement, estimé à hauteur de 107 millions d'euros. Pour se faire, « **l'intégralité de l'investissement sera prise en charge par un délégataire. C'est-à-dire qu'on fait appel à des entreprises privées**



L'incinérateur actuel a été construit en 1992.

PHOTO: DR

**pour nous accompagner et financer le projet** », explique Jean-Benoît Orveillon, directeur partenariat et économie circulaire chez Kerval.

## La fin de l'enfouissement

« **Jusqu'à présent, l'usine traitait seulement les OMr, la poubelle marron ou noire. Dorénavant, elle va traiter ce qu'on envoyait en enfouissement, comme les résidus du centre de tri Générés** », s'enthousiasme Jean-Benoît Orveillon.

Le syndicat indique suivre scrupuleusement le PRPGD (Plan régional de prévention et de gestion des déchets ménagers), dont l'un des objectifs principaux est d'atteindre, d'ici dix ans, le zéro enfouissement. Pour une mise en fonction en 2028, la nouvelle usine permettrait la baisse considérable de l'enfouissement des déchets.

Aujourd'hui, environ 15 000 t, sur les 220 000 t de déchets traités chaque année, sont enfouis par Kerval Centre Armor. Une pratique qui génère

des coûts, puisque la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) augmente régulièrement. En somme, cela engendre une hausse de la fiscalité locale relative aux déchets. « **Avec la nouvelle usine, on va passer à 2 000 t de déchets enfouis** », indique Jean-Benoît Orveillon.

## Ouverture au secteur privé

Aussi, la nouvelle usine traitera jusqu'à 33 000 t de déchets issus d'activités économiques en plus des 47 000 t de la zone Kerval. « **Jusqu'à présent, les entreprises envoyaient leurs déchets à l'enfouissement via des sociétés comme Suez ou Veolia, précise Rémy Moulin, président de Kerval. Cela leur convenait très bien parce que le coût était très bas.** »

Avec le PRPGD, les sites d'enfouissements vont « **se raréfier jusqu'à ne plus être renouvelés** ». Le syndicat Kerval propose d'ouvrir ses portes aux entreprises, toujours dans la dynamique de répondre aux deman-

des du Plan régional. Mais aussi pour bénéficier d'un avantage fiscal, puisque « **cet investissement va permettre de réduire le coût final pour les ménages. Et sans surdimensionner notre usine pour ne pas qu'on produise de plus en plus de déchets.** »

Enfin, la nouvelle usine « **va augmenter notre production d'électricité par trois, avec des réinjections dans le réseau** », félicite Jean-Benoît Orveillon. Cependant, la gestion de la chaleur de l'UVE reste encore en questionnement. « **On espère la revaloriser dans des serres ou des séchoirs** », imagine le maire délégué de Planguenoual. Un projet qui doit être conçu parallèlement à la construction de l'usine. « **Peut-être que des solutions seront évoquées à la concertation de jeudi** », espère le président de Kerval.

Lucie WEEGER.

**Jeudi**, à 18 h 30, réunion publique, à la salle des fêtes de Planguenoual.